



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18^e séance du mardi 23 avril 2024

Présidence de M. Matthieu Carrel, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Eric Bettens et consorts : «Feu rouge pour Odyssee - marche arrière pour le système d'information central de la Police » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution de l'interpellateur disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité tienne le Conseil ou sa Commission de gestion informé des avancements sur les suites à Odyssee sur une base régulière »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi vingt-trois avril deux mille vingt-quatre.

Le président :



Le secrétaire :